



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Côte d'Ivoire

Question au Gouvernement n° 2755

Texte de la question

SITUATION EN CÔTE-D'IVOIRE

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Colot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Geneviève Colot. Monsieur le ministre chargé de la coopération, la France entretient avec la Côte-d'Ivoire d'anciennes et fraternelles relations. Plus de 15 000 de nos compatriotes ont choisi d'y mener leur vie professionnelle et familiale. Ces dernières années, la démocratie ivoirienne a connu des crises sporadiques qui les ont mis en danger. Après avoir été évacués, ils sont revenus dans ce pays qu'ils aiment et qui le leur rend bien. Il faut rendre hommage à nos militaires et aux Casques bleus de l'ONU qui assurent leur sécurité, parfois au péril de leur vie.

Depuis les dernières élections présidentielles, des troubles se développent à nouveau. La situation est confuse : deux présidents, deux premiers ministres et bientôt deux gouvernements. Cette situation risque à tout moment de dégénérer. Il y a déjà eu des victimes.

À Abidjan, nos compatriotes sont inquiets, ils limitent leurs sorties, des enfants ne vont plus à l'école. Ce matin, M. l'ambassadeur a reçu leurs représentants et ceux des entreprises pour faire le point de la situation.

Monsieur le ministre, quelles mesures avez-vous prises pour rassurer ces Français de l'étranger et garantir leur sécurité ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Henri de Raincourt, ministre chargé de la coopération.

M. Henri de Raincourt, *ministre chargé de la coopération*. Madame la députée, le Gouvernement français partage totalement les préoccupations que vous venez d'exprimer. Je vous l'assure, les pouvoirs publics suivent avec la plus grande attention la situation sur place.

S'agissant de la sécurité de la communauté française en Côte-d'Ivoire, nous sommes tout à fait mobilisés. Nous avons pris toutes les mesures de précaution qui s'imposent. Nos compatriotes sur place sont en contact permanent avec notre ambassade. À Paris, le centre de crise assure un suivi de tous les instants et une veille très étroite de la situation. Les messages nécessaires sont diffusés, de même que les conseils de prudence. Nous avons veillé à ce que le plan de sécurité ainsi que les moyens mis en alerte soient efficaces. Ils seront naturellement mis en oeuvre en cas de menaces directes sur la communauté française.

Par ailleurs, la force Licorne, présente sur place, agit en soutien à l'opération des Nations unies et a pour priorité d'assurer la protection de nos ressortissants en cas de besoin. Au stade où nous en sommes - je le dis avec toutes les réserves qui s'imposent -, il ne semble pas qu'il existe de menaces directes contre les ressortissants étrangers et spécialement français. C'est sur la base de cette constatation que nous avons décidé de rouvrir, ce matin, l'école et le lycée français. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Colot](#)

Circonscription : Essonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2755

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération
Ministère attributaire : Coopération

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 décembre 2010